



Communiqué de presse

Les Nunavummiut auront accès à la vaccination antigrippale

IQALUIT (Nunavut), le 3 octobre 2005 – La ministre de la Santé et des Services sociaux, Leona Aglukkaq, a annoncé que le système de soins de santé du Nunavut offrira maintenant la vaccination antigrippale aux personnes qui désirent la recevoir.

« Il est logique que le Nunavut offre ce vaccin de façon à minimiser les impacts de la grippe sur les familles et l'économie. Nous voulons nous assurer que les Nunavummiut aient tous l'occasion d'être vaccinés. Cette initiative permettra de réduire la propagation de la grippe dans nos communautés. », a indiqué Mme Aglukkaq.

Jusqu'à aujourd'hui, le système de santé se préoccupait surtout de vacciner les groupes dits « à risque » contre la grippe, c'est-à-dire les aînés, les enfants en bas âge et toute personne atteinte d'une maladie respiratoire chronique ou d'une déficience du système immunitaire. Ainsi, 40 pour cent de la population recevait le vaccin annuellement.

La vaccination antigrippale protégera les individus des souches les plus communes du virus. Les Nunavummiut pourront se faire vacciner sur une base volontaire. Le vaccin sera gratuit.

« J'espère que tous les Nunavummiut profiteront du programme de vaccination antigrippale qui sera offert cet automne. Les cas bénins de grippe peuvent même être une expérience épuisante tant pour les malades que pour les personnes qui s'occupent d'eux. », a précisé Mme Aglukkaq.

La grippe préoccupe les professionnels de la santé, car elle peut rendre les patients vulnérables à d'autres infections telles que la pneumonie. La grippe commence généralement par des maux de tête, des frissons et une toux, rapidement suivis par la fièvre, la perte d'appétit, les douleurs musculaires, la fatigue, l'écoulement nasal, les éternuements, le larmolement et l'irritation de la gorge. Des nausées, des vomissements et une diarrhée peuvent également survenir chez les enfants grippés. La plupart des personnes atteintes se rétablissent en 10 jours. Les groupes « à risque » peuvent souffrir de complications graves entraînant l'hospitalisation ou la mort.

– 30 –

Sources :

Nancy Campbell
Directrice des communications
Santé et Services sociaux (SSS)
(867) 975-5714

D^r Isaac Sobol
Administrateur en chef de la santé
publique
SSS, (867) 975-5772